

TARIFS EMBLACEMENT 2022

Réservez avant le 15 février et bénéficiez de – 10% sur votre séjour* (minimum 1 semaine)

Arrivée/départ tous les jours pour 12h Frais de dossier 10.00 € Taxe de séjour 0.55 € par pers et par jour <u>PRISE EUROPEENNE OBLIGATOIRE</u> * Vac scolaires hors été (09/04 au 09/05)	Hors saison Du 01/04 au 24/06 Et Du 02/09 au 01/10	Saison Du 25/06 au 02/09 + vac scolaires*
Forfait 2 pers + empl + véh + élec	19.50 €	24.00 €
Adulte et enfant + 13 ans	4.50 €	5.40 €
Enfant – de 7 ans inclus	3.00 €	3.40 €
Emplacement (1 véhicule compris)	5.80 €	7.90 €
Electricité	4.40 €	4.40 €
Visiteur	3.20 €	3.60 €
Animal (1 par emplacement)	1.70 €	2.60 €
Garage mort	4.00€	15.00 €
Taxe de séjour + 18 ans (base 2016)	0.55 €	0.55 €

Conditions Générales de location

Les tarifs ci-dessus comprennent la location d'un emplacement + 1 véhicule, la fourniture d'eau et d'électricité (si souscrite). Les emplacements sont prévus pour le nombre de personnes précisé à la réservation (possibilité de pers suppl. avec supplément et après accord de la direction). Les visiteurs devront se présenter à l'accueil et s'acquitter d'une redevance.

Les arrivées se font tous les jours vers 12h selon disponibilités.. Pour une réservation, vous devrez impérativement joindre un acompte de 25% du montant total de votre séjour + 9€ de frais de dossier ainsi que 20 € par semaine de location si vous souhaitez souscrire à la garantie annulation.

Si vous souhaitez souscrire à la garantie annulation merci de le signaler à la réservation (la garantie annulation n'est pas obligatoire mais fortement conseillée)

A réception de votre demande et selon nos disponibilités, un contrat de réservation vous sera expédié. Celui-ci devra nous être retourné dans un délai de 10 jours dûment signé. Le solde de la location (si celui-ci est en carte bancaire, espèces ou en chèques vacances) devra être effectué au plus tard le jour de votre arrivée, par contre si le solde est en chèque bancaire, ce dernier devra nous parvenir 30 jours avant la date du séjour. Les animaux sont acceptés, sous réserve qu'ils soient non agressifs, propres, non bruyant et tenus en laisse et qu'ils soient à jour de vaccinations.

Le propriétaire devra se munir du carnet et sera tenu responsable de la propreté et de la sécurité de son animal et ne devra en aucun cas laisser son animal seul dans le camping ou dans la location.

CAMPING LE GREARN - classé 3 étoiles juillet 2012 N° C56-041124-001 mention tourisme pour 48 emplacements.

